



**Syndicat des technicien(ne)s et  
artisan(e)s du réseau français  
de Radio-Canada**

Adopté le : 24 mai 2011

\*Sous réserve de l'adoption du PV incluant  
rapport corrigé du chef de secteur Radio

le

**ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL  
22 mars 2011**

---

**PRÉSENTS :**

Denis Arseneau, président  
Johanne Hémond, vice-présidente  
Marie-Lou Faille, secrétaire-trésorière  
Patrick Dionne, chef secteur studio et extérieur  
Bruno April, représentant mise en ondes /entretien TV  
Jean-François Boutin, représentant post-production  
Guy Massicotte, représentant infographie  
Aline Patcheva, représentante CDI  
Jose Godoy, chef secteur artisans

---

**ABSENTS :**

Christian Richard, représ. studio et extérieur  
Josée Maltais, représentante CDI  
Jean-François Vary, représ. ateliers/ machinistes  
Armand Roux, chef secteur studio radio et RCI

**INVITÉS :**

\*Les postes de représentant post-production, régie  
et entretien radio ainsi que design sont vacants.

**N.B:** Toute personne intéressée à recevoir une copie de ce procès-verbal, doit communiquer au bureau du syndicat STARF, no. Tél. : 524-1109 ou par : **COURRIEL** : [starfmontl@bellnet.ca](mailto:starfmontl@bellnet.ca)  
**SITE WEB** : [www.starfmontl.qc.ca](http://www.starfmontl.qc.ca)

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est appelée à l'ordre à 18h05.  
Le quorum est de 7 à ce moment avec le président.

## 2. ORDRE DU JOUR, LECTURE ET ADOPTION

### Changements ou modifications :

Il y a une demande d'ajouter au point varia :  
- Organigramme SRC  
- Lecture 4000hrs

\* Aline Patcheva arrive à 18h09

### MOTION 1

**Après lecture, je propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal en date du 22 mars 2011.**

PROPOSÉE PAR : Jose Godoy  
APPUYÉE PAR : Guy Massicotte

POUR :                      CONTRE : 0                      ABSTENTION :                      TOTAL :

**La motion 1 est adoptée à l'unanimité à 18h12.**

## 3. PROCÈS-VERBAL, LECTURE ET ADOPTION

### 3.1 ASSEMBLÉE DU 25 JANVIER 2011 (CAL)

### MOTION 2

**À la suite de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal, en date du 25 janvier 2011, je propose l'adoption de ce procès-verbal tel que lu et / ou corrigé.**

PROPOSÉE PAR : Jean-François Boutin  
APPUYÉE PAR : Patrick Dionne

POUR : 4                      CONTRE :                      ABSTENTIONS : 3                      TOTAL : 7

**La motion 2 est adoptée à 18H14.**

## 4. AFFAIRES NOUVELLES :

### 4.1 Organigramme STARF

\* Bruno April arrive à 18h17

Étant donné que l'entretien Radio est maintenant fusionné avec la maintenance TV, on propose qu'il y ait un représentant Radio (1) et représentant Radio (2).

Un autre sujet est abordé, le départ du chef de secteur post-production. Il faut nommer un chef de secteur parmi les 4 représentants de ce secteur. Le président demande à chacun d'eux leur intérêt à occuper ce poste. Jean-François Boutin et Guy Massicotte ne désirent pas être chef de secteur pour le moment. Aline Patcheva est intéressée mais propose Josée Maltais, qui ne souhaite pas présentement occuper ces fonctions donc Aline est nommée chef de secteur Post-Production.

Une motion est proposée pour modifier l'article 3.2, *secteur et groupes* pour le secteur exploitation radio.

### MOTION 3

**Il est proposé d'amender l'article 3.2 de nos statuts; *Secteurs et groupes*.  
Les modifications apportées au secteur Exploitation Radio sont les suivantes;  
Radio (2) en remplacement de groupe entretien technique et régie radio.  
Radio (1), pour définir qu'il y a deux représentants dans ce secteur.**

### 3.2 SECTEURS ET GROUPES

La section locale est divisée en secteurs et chaque groupe est constitué comme suit :

#### 1) Exploitation Télévision

- a) Studio et Extérieur 1
- b) Studio et Extérieur 11
- c) Entretien Technique Télévision
- d) Mise en Ondes

#### 2) Post-Production

- a) CDI (1)
- b) CDI (2)
- c) Post-Production (1)
- d) Post-Production (2)

#### 3) Exploitation Radio

- a) Radio (1)
- b) Radio (2)

---

---

**4) Artisans TVG**

a) Ateliers/machinistes (1)

b) Ateliers/machinistes (2)

c) Design

PROPOSÉE PAR : Patrick Dionne

APPUYÉE PAR : Aline Patcheva

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :

TOTAL :

**La motion 3 est adoptée à l'unanimité 18h21.**

---

---

**4.2 Élection représentants : Radio, Post-production, Ateliers/machinistes**

Étant donné le départ des trois représentants des secteurs suivants; post-production (1), régie et entretien Radio, ateliers/ machinistes, les mises en candidature débuteront le 23 mars 11. Le président précise qu'il a invité Jean-Francois Vary à venir expliquer lui-même ses raisons de son départ.

- Voir les 3 démissions en annexe. (copies papiers)

Une motion est déposée pour le déclenchement des élections des trois secteurs (post-production, radio et ateliers / machinistes)

**MOTION 4**

---

---

**Afin de procéder à l'élection du représentant de chacun des 3 secteurs décrits comme suit :**

**Secteur Radio, représentant Radio (2)**

**Secteur Post-production, représentant post-production (1)**

**Secteur Artisans TVG, représentant Ateliers / machinistes (2)**

**La mise en candidature débutera le 23 mars 2011**

PROPOSÉE PAR : Marilou Faille

APPUYÉE PAR : Bruno April

POUR :

CONTRE :

ABSTENTIONS :

TOTAL :

**La motion 4 est adoptée à l'unanimité à 18h35.**

---

---

**MOTION 5**

**Afin de procéder à l'élection du représentant des ATELIERS/MACHINISTES (2) de la section locale de Montréal, je propose que les membres suivants fassent partie du comité d'élection locale.**

**M. Bernard April, président  
Mme Suzanne Lemay, membre  
Mme Sylvie Guertin, membre**

**Advenant qu'un ou plusieurs membres refusent de faire partie du comité d'élection, il appartiendra au président de la section locale de nommer un ou des membres pour les remplacer.**

PROPOSÉE PAR : Jose Godoy  
APPUYÉE PAR : Johanne Hémond

POUR : 7                      CONTRE :                      ABSTENTION : 1                      TOTAL : 8

**La motion 5 est adoptée à 18h37.**

---

**MOTION 6**

**Afin de procéder à l'élection du représentant RADIO (2) de la section locale de Montréal, je propose que les membres suivants fassent partie du comité d'élection locale.**

**M. Bernard April, président  
Mme Suzanne Lemay, membre  
Mme Sylvie Guertin, membre**

**Advenant qu'un ou plusieurs membres refusent de faire partie du comité d'élection, il appartiendra au président de la section locale de nommer un ou des membres pour les remplacer.**

PROPOSÉE PAR : Jose Godoy  
APPUYÉE PAR : Johanne Hémond

POUR : 7                      CONTRE :                      ABSTENTION : 1                      TOTAL : 8

**La motion 6 est adoptée à 18h38.**

---

---

---

**MOTION 7**

**Afin de procéder à l'élection du représentant POST-PRODUCTION (1) de la section locale de Montréal, je propose que les membres suivants fassent partie du comité d'élection locale.**

**M. Bernard April, président  
Mme Suzanne Lemay, membre  
Mme Sylvie Guertin, membre**

**Advenant qu'un ou plusieurs membres refusent de faire partie du comité d'élection, il appartiendra au président de la section locale de nommer un ou des membres pour les remplacer.**

PROPOSÉE PAR : Jose Godoy  
APPUYÉE PAR : Johanne Hémond

POUR : 7                      CONTRE :                      ABSTENTION : 1                      TOTAL : 8

**La motion 7 est adoptée à 18h39.**

---

---

### **4.3 Élection poste vice-président**

Pour procéder à l'élection du poste de vice-président, la secrétaire-trésorière propose les dates suivantes ;

Date de mise en candidature : 16 mai. 11

Fin de l'élection : 23 juin. 11

Nous devons proposer le déclenchement de l'élection à ce CAL car le prochain a lieu le 31 mai 2011.

---

---

**MOTION 8**

**Afin de procéder à l'élection du Vice-Président de la section locale de Montréal, il est proposé que la mise en candidature débute le 16 mai 2011.**

PROPOSÉE PAR : Aline Patcheva  
APPUYÉE PAR : Jose Godoy

POUR :                      CONTRE :                      ABSTENTION :                      TOTAL :

**La motion 8 est adoptée à l'unanimité à 18h40.**

---

---

#### **4.4 Intérim représentant Design**

Johanne Hémond, vice-présidente par intérim et représentante design, a fait le tour de son secteur et les membres ne semblent pas intéressés pour l'instant à occuper l'intérim au poste de représentant design. Étant donné la situation, les membres du CAL croient que Johanne Hémond peut combler ce poste jusqu'au 23 juin 2011, c'est-à-dire jusqu'à la fin des élections au poste de vice-président.

#### **4.5 Propositions Congrès**

L'exécutif désire revenir sur les propositions du congrès proposées par le CAL. Le 15 février 2011 dernier, il y a eu un CAL spécial pour donner des explications sur deux sondages que le président désirait faire auprès des membres et il a mentionné aussi qu'il travaillait sur des propositions pour le congrès. Suite à la rédaction de 12 propositions, des discussions importantes entre les membres de l'exécutif ont eu lieu pour que 6 des 12 propositions soient proposées par le CAL car celles-ci concernaient le local de Mtl. Par la suite, un envoi courriel a été fait à tous les représentants pour les informer des 6 propositions remises au National avant la date limite (11 mars 2011).

L'exécutif profite de ce CAL pour avoir une discussion sur la pertinence que le Conseil d'Administration Local propose toujours ces 6 propositions. Pour confirmer leur accord, le président demande aux représentants de signer les propositions. Autre information pertinente, tous les congressistes seront invités à une rencontre pour comprendre comment se déroule un congrès.

#### **4.6 Nétiquette sur internet**

Le président veut informer le CAL sur la notion de Nétiquette. Il faut faire attention lorsqu'on envoie des courriels à tout le monde surtout lorsqu'on répond à un courriel, il faut prendre le soin de regarder à qui on fait l'envoi. De plus, il faut éviter les discussions courriels, c'est toujours plus préférable de discuter en personne ainsi nous évitons les malentendus.

#### **4.7 Gestion d'une situation avant dépôt d'un grief**

Guy Massicotte, représentant groupe infographie, propose qu'il y ait une façon de faire pour le membre lorsqu'il vit une situation problématique. Une marche à suivre pourrait se retrouver sur notre site internet. Guy Massicotte est proposé pour faire ce travail.

#### **4.8 Sondage SRC**

Il y a quelque temps, les employés ont répondu à un sondage de la SRC "DIALOGUE", Guy Massicotte propose que le STARF demande d'avoir le pourcentage de chacun des points. Le CAN a eu un document qu'il pourra nous donner pour consultation.

#### 4.9 Demande de commandite ACSPHOTO

Le STARF local de Mtl a reçu une demande par courriel pour obtenir une petite commandite (100-150\$) pour l'association ACSPHOTO. Ce n'est pas un gros montant mais on a dû refuser des demandes faites antérieurement par nos membres (caméramans, machinistes). C'est difficile de justifier que l'on donnerait à cette association et pas à nos membres.

Une motion est déposée pour faire un don à l'ACSPHOTO.

#### MOTION 9

**Il est proposé de faire un don de 100\$ à l'Association culturel et sportive des employés de Radio-Canada pour contribuer au club de photo numérique ACSPHOTO.**

PROPOSÉE PAR : Jean-François Boutin

APPUYÉE PAR : Bruno April

POUR :                      CONTRE : 7              ABSTENTION : 1              TOTAL : 8

**La motion 9 est rejetée à 20h02.**

#### 4.10 Liste des membres par secteur

Denis Arseneau remercie tous ceux qui ont envoyé les corrections à leur liste de membres, il informe qu'il a envoyé à nouveau les listes pour une validation des mises à jour. Le représentant du groupe infographie en profite pour demander si on peut changer le terme "infographie", pour "designer". La proposition est bonne mais nous croyons qu'il pourrait y avoir confusion avec le secteur design (designers décors... costume).

#### 4.11 Formation des secteurs (annexe D)

Johanne Hémond, vice-présidente par intérim, va donner une copie de l'annexe D aux chefs de secteurs pour qu'ils valident l'annexe D de leur secteur respectif.

#### 4.12 Mise à jour finance local de Mtl

La secrétaire-trésorière explique que depuis quelques années, à chaque bilan financier, notre comptable fait une remarque à propos de la dette accumulée du fonds défense vers le fonds général. Cette dette provient du transfert des intérêts du fonds de défense qui n'a pas été faite entre les deux comptes, il y a quelques années. Une précision importante, sur "papier" ce transfert a toujours été fait. Lorsque nous avons été mis au courant de cette situation, les taux d'intérêts étaient élevés mais présentement après discussion avec notre planificatrice financière, les taux d'intérêts sont faibles

donc c'est le meilleur moment pour faire ce transfert d'argent, d'autant plus que nous avons besoin de liquidité. La secrétaire- trésorière désirait informer le CAL de cette situation avant de faire le transfert et ainsi garder un écrit pour laisser une trace dans les années à venir.

Une motion de concordance suite aux amendements votés lors de l'assemblée du 17 février 2010 provenant de nos statuts et règlements du fonds de défense est proposée par la secrétaire- trésorière étant donné qu'il n'y pas eu de quorum lors des dernières assemblées pour voter celle-ci.

### **MOTION 10**

**Il est proposé de faire la concordance suite à l'amendement de l'assemblée du 17 février 2010.**

#### **ARTICLE 2 – PROVENANCE DES FONDS**

~~La caisse est constituée de cinquante pour cent (50 %) de l'excédent des revenus annuels déposé dans le compte du Fonds de défense de la section locale de Montréal à tous les ans.~~

#### **ARTICLE 3.2**

Aucun virement d'une somme quelconque du Fonds de défense ne peut être effectué vers une autre caisse, quelle qu'elle soit sauf au moment du déclenchement d'une grève ou d'un lock-out ou Aucune somme du Fonds ne peut être utilisée autrement que pour les fins prévues aux présents Statuts et Règlements.

#### **Texte légal :**

3.2 Aucun virement d'une somme quelconque du Fonds de défense ne peut être effectué vers une autre caisse, quelle qu'elle soit sauf au moment du déclenchement d'une grève ou d'un lock-out ou pour les fins prévues aux présents Statuts et Règlements.

#### **ARTICLE 5.1**

Le trésorier a la responsabilité des paiements autorisés ~~et des dépôts du cinquante pour cent (50%) de l'excédent des revenus à tous les ans.~~

#### **Texte légal :**

#### **5.1**

**Le trésorier a la responsabilité des paiements autorisés.**

PROPOSÉE PAR : Marie-Lou Faille

APPUYÉE PAR : Bruno April

POUR :            CONTRE :            ABSTENTION :            TOTAL :

**La motion 10 est adoptée à l'unanimité à 20h33.**

La secrétaire- trésorière dépose la motion pour adopter le bilan financier de l'année 2009-2010.

**MOTION 11**

**La secrétaire-trésorière propose que l'état financier de la section locale de Montréal du STARF pour l'année 2009-2010 (1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010) soit adopté tel que présenté.**

PROPOSÉE PAR : Marie-Lou Faille

APPUYÉE PAR : Jose Godoy

POUR :            CONTRE :            ABSTENTION :            TOTAL :

**La motion 11 est adoptée à l'unanimité à 20h47.**

**4.13 Motion nouveaux membres**

La secrétaire- trésorière présente la motion des nouveaux membres.

**MOTION 12**

**Attendu que Sophie Bélanger, Félix Dénomme, Carolyne Gagné, Jean-François Gariépy, Simon Hallé, Andrée Anne Ouellet et Charles Stebenne ont fait une demande en bonne et due forme, incluant les frais d'inscription nécessaires, je propose qu'ils soient acceptés par le C.A.L comme membres à part entière de la section locale de Montréal du STARF (7)**

PROPOSÉE PAR : Marie-Lou Faille

APPUYÉE PAR : Guy Massicotte

POUR :            CONTRE :            ABSTENTION :            TOTAL :

**La motion 12 est adoptée à l'unanimité à 20h48.**

**5. RAPPORTS DES OFFICIERS**

**RAPPORT DU PRÉSIDENT  
Denis Arseneau**

Rapport du président

### **CONGRÈS**

Nous avons réussi à terminer nos propositions à présenter au congrès 2011 dans les délais. La section locale de Montréal présentera 6 propositions et j'en présenterai 6 autres en mon nom personnel. La section locale de Montréal présentera 38 délégués au congrès et leurs noms ont été envoyés au national. Nous avons encore de la place pour des suppléants désirant aller au congrès .

### **CAN SPÉCIAL**

Lors du CAN spécial du 17 février 2011, il a été question de présenter une proposition au congrès permettant au CAN de destituer des officiers élus et d'imposer des amendes. Je m'y suis opposé fortement sans aucun succès. Constatant l'inutilité évidente de ma présence au CAN, je me suis levé en donnant ma démission. Johanne Hémond m'a suivi dans mon bureau et m'a exhorté à reconsidérer ma décision. J'ai pris la fin de semaine pour réfléchir et je suis revenu au travail mardi le 22 février avec la ferme intention de terminer mon mandat. Comme je n'avais jamais confirmé ma décision par écrit, je n'ai pas cru nécessaire d'annoncer mon changement d'avis par écrit. Par contre, j'ai pris soin de mandater ma vice-présidente d'annoncer la bonne nouvelle au président national de façon à calmer ses inquiétudes.

### **DÉMISSIONS**

Alain Desroches, Éric Lemyre et Jean-François Vary ont donné leurs démissions. Je veux les remercier pour leur implication. Des élections devront être déclenchées pour les remplacer.

### **30 VIES**

La situation sur 30 vies a pu être stabilisée grâce à la tolérance et à la bonne volonté de quelques membres STARF. Ils ont renoncé à avoir des pauses en échange d'une collation et à des pénalités de pauses non accordées jusqu'à la fin de la saison. Les autres membres STARF auront des pauses en rotation. Je peux vous assurer que cette entente ne sera pas reconduite la saison prochaine.

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT**  
**Johanne Hémond**

## **RAPPORT au CAL DU 2 mars 2011.**

Période du 25 janvier 2011 au 22 mars 2011.

### **JANVIER**

26,27 et 28 janvier CAN

J'ai remplacé José Godoy en tant que chef de secteur au CAN du mois de janvier.

26 janvier Assemblée générale du local de Montréal (prise 2)

### **FÉVRIER**

Depuis le 1<sup>er</sup> février, je suis présente au bureau du local de Montréal 2 jours par semaine. J'apprivoise le poste à chaque présence. Denis et Marilou m'impliquent dans les dossiers de façon progressive; ce que j'apprécie.

1<sup>er</sup> février Écoute de la présentation du plan quinquennal par Hubert Lacroix

15 février Rencontre à l'heure du midi avec le CAL

17, 18 février CAN spécial

24 février Rencontre mensuelle

Semaine du 28 février Dossier du programme incitatif de retraite volontaire (PIRV)

Semaine du 7 au 11 mars Congés annuels

14, 15 mars Lac-à-l'Épaule (Vaudreuil)

J'ai été invitée par notre chef de secteur au design, madame Johane Haineault, en tant qu'employée à participer au Lac-à-l'Épaule.

C'était la première fois que la Société invitait des employés à prendre part à cette rencontre d'échanges entre cadres. Nous étions plus ou moins une douzaine.

Le thème de cette rencontre était « Leadership et communication ». Pendant les deux jours, on a des ateliers, des présentations commentées par des animateurs, des séances de brainstorming, etc... J'ai trouvé l'expérience intéressante.

16 mars Rencontre mensuelle

\*\*\*\*\*

## **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE Marie-Lou Faille**

### **1. Présentation des résultats des mois de juillet, août et septembre, octobre novembre 2010.**

### **2. Motion état financier juin 2010**

La secrétaire-trésorière dépose une motion afin d'adopter l'état financier juin 2010.

### **3. Activités syndicales**

#### **Février**

15 février - Réunion exécutive;

- planification des relevés de fonctions (mars-avril)
- suivi des dossiers en cours
- Préparation pour le CAL spécial; sondages auprès des membres;

- CAL spécial 12h00 à 13h00; discussion et information sur 2 sondages auprès des membres dont un qui déterminera si il y aura une proposition au congrès.

24 février - Rencontre mensuelle, Armand Roux était présent pour discuter des avancements temporaires refusés à certains techniciens de son Radio.

Fermeture des mois ; octobre et novembre.10

#### **Mars**

3 mars - Réunion exécutive;

- planification des relevés du mois d'avril et mai
- suivis de dossiers en cours
- discussion sur les propositions faites au congrès
- planification de ODJ du CAL

7 mars; Semaine de vacances

15 mars; Rencontre avec la planificatrice financière

16 mars; Rencontre mensuelle

18 et 22 mars, Préparation du CAL 22 mars

**4. Atelier "A VOTRE HONNEUR- L'ART DE LA RECONNAISSANCE AU TRAVAIL"**

Mon nom a été retenu pour faire partie de l'équipe d'animateurs dans le cadre de l'atelier "A votre honneur- L'art de la reconnaissance au travail". Une première rencontre d'information aura lieu le 1<sup>er</sup> avril où j'ai été invitée à participer. Mon but, premièrement, est que j'ai un grand intérêt pour ce genre de projet et d'un point de vue personnel, je le vois comme un autre défi à relever et une expérience qui m'aidera à améliorer ma communication avec les autres.

**5. MERCI !**

Un merci spécial à Alain Des Roches, Eric Lemyre et Jean-Francois Vary pour leur implication syndicale depuis plusieurs années et pour avoir partagé leurs idées avec tous les membres du CAL. Bonne chance dans vos futurs projets!

Prochain CAL : 31 mai 2011
----------------------------

\*\*\*\*\*

**6. RAPPORTS DES CHEFS DE SECTEURS ET DES REPRÉSENTANTS**

**CHEF DE SECTEUR ARTISANS TVG  
GROUPE ATELIERS / MACHINISTES (2)  
Jose Godoy**

**1- RÉUNION AVEC MME HAINEAULT, chef du secteur**

**2- Report des congés d'une année à l'autre**

Un employé constructeur scénique avait demandé le report de ses vacances, article 57.2, la SRC lui avait refusé, après discussion la Société a accepté de lui accorder.

**3- Maladie d'un machiniste, en avancement temporaire groupe 4 (cintrier) payé gr.3 pendant sa maladie.**

À suivre...

**4- Postes de machinistes de plateau (4000 heures)**

Cela fait plus de 6 mois qu'ils sont affichés, il va y avoir des examens pratique et écrit pour ces postes prochainement.

### **5- Poste de chef d'atelier (peinture)**

Il va y avoir des examens pour tous ceux qui ont appliqué sur le poste de chef d'atelier. La majorité des permanents avait reçu un appel des ressources humaines pour leur conseiller de retirer leur candidature, après négociation avec la Société, tous vont passer les examens, on n'a pas encore la date de l'examen.

\*\*\*\*\*

### **GROUPE DESIGN VACANT**

\*\*\*\*\*

### **GROUPE ATELIERS / MACHINISTES (1) VACANT**

\*\*\*\*\*

### **CHEF DE SECTEUR EXPLOITATION TV GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR ( I ) Patrick Dionne**

.....

#### **1) En Général :**

-Studio plutôt tranquille en cette fin de saison d'hiver.

#### **2) 30 Vies :**

-La formation des techniciens sur la méthode film employée sur 30 vies est maintenant terminée. Le tout semble s'être bien déroulé.

Il y a déjà un caméraman qui a réintégré l'équipe et tout semble bien se dérouler. La première année de tournage se termine à la mi-avril et le reste de nos membres devraient se joindre à la production pour la 2<sup>e</sup> saison. À suivre.

**3) Mensuelle :**

-J'ai assisté à la dernière mensuelle du 16 mars 2011.

\*\*\*\*\*

**GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR ( 2 )  
Christian Richard**

Christian Richard est en congé de maladie (absent)

\*\*\*\*\*

**GROUPE MISE EN ONDES  
GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE TV  
Bruno April**

**Secteur mise en ondes TV**

À la Régie Centrale TV : implantation du « Réseau convergent de nouvelle génération » **RCNG** . Il vise à relier l'ensemble des sites de CBC/Radio-Canada par un réseau de fibre optique. Ce système va permettre l'échange de contenu médiatique entre les différentes régions et modifier notre méthode de collecte. La mise en service est prévue pour au plus tard, mai 2011. Il devra y avoir beaucoup de formation en ce sens.

Les **rumeurs de fusion** sont de retour : Il devient de plus en plus probable que nous assisterons à la fusion des Régies TV et Radio en plus des mises en ondes Radio, SRC et RDI. Et tout ça dans le même local! On m'a même dit que le projet semblait faire l'unanimité des patrons et Chefs Tech. des secteurs concernés.

**Départ à la retraite** : Notre collègue Pierre Mercier, de la mise en ondes TV, nous quitte après une longue carrière! On s'attend donc qu'un nouveau poste sera affiché sous peu... (et l'été approche!)

## **Secteur Entretien Technique TV**

**Fusion à l'Entretien Technique TV / Radio** : Plusieurs membres de ces secteurs ont vu leur poste de travail déménager et doivent dorénavant être encore plus polyvalents. Il s'agit d'une utopie, selon plusieurs techniciens rencontrés. On a aussi réduit les effectifs les soirs et week-ends. Conséquence : On doit se croiser les doigts, lors d'un bris technique, à savoir si LE technicien en devoir a l'expertise appropriée.... ce qui est arrivé samedi à la mise en ondes SRC.

On favorise de plus en plus de « généralistes » au détriment de « spécialistes » à la Maintenance.

On se demandait jusqu'où pouvait aller les gestionnaires au niveau de la « gestion du risque ». Et bien maintenant, on le sait : On a reçu, ce matin, une note de service de notre patron avec les directives suivantes :

« Suite au problème de samedi dernier, voici la liste d'escalade pour trouver un technicien de maintenance.

Entre 07:00 am et 24:00 contacter le 3999

Entre 24:00 et 07:00, contactez l'affectation, oui, oui, l'affectation au 6291

Si la réponse n'est pas satisfaisante, contactez Tim Cavanagh, Cellulaire: 514-895-0534. Si pas de réponse, contactez moi à la maison (...) »

## **2 nominations à l'Entretien Technique**

Julien Mercier-Gauvin et Cédric Balmir ont été choisis au poste de Technicien de Maintenance. Ce sont 2 candidats de l'extérieur.

## **Recherche de délégués pour le prochain congrès STARF**

J'ai approché plusieurs membres afin de trouver mes 4 congressistes. Un 5<sup>e</sup> s'est ajouté récemment et sera sur la liste des substituts.

## **2 sondages**

J'ai assisté au CAL spécial du 15 février et j'ai fait signer les sondages au sujet des cotisations sur le temps supplémentaire et la participation aux projets inter-unités. J'ai eu quelques signatures pour le temps supplémentaire mais aucune pour l'inter-unités.

Pour terminer, je serai présent ce soir pour le CAL. Désolé du retard pour ce rapport...

\*\*\*\*\*

**GROUPE STUDIO ET RCI**  
**Armand Roux (chef de secteur)**  
Ce rapport sera disponible bientôt

\*\*\*\*\*

**EXPLOITATION RADIO**  
**GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE ET RÉGIE RADIO**  
**Vacant**

\*\*\*\*\*

**CHEF DE SECTEUR POST- PRODUCTION**  
**GROUPE POST - PRODUCTION**  
**Vacant**

\*\*\*\*\*

**POST-PRODUCTION (2)**  
**Jean-François Boutin**

### **Formation et grief**

J'ai reçu quatre jours de formation syndicale à la fin février. C'était très intéressant et pertinent. Cette formation me sera très utile pour m'acquitter adéquatement de mes tâches de représentant.

J'ai déjà pu mettre en pratique ce que j'ai appris en rédigeant mon premier grief. Des assistants-monteurs, affectés à des tâches de monteur tous les mercredis depuis septembre n'ont jamais demandé de prime d'avancement temporaire. Lorsque ces derniers ont voulu être payés rétroactivement, Radio-Canada leur a proposé de n'acquitter que la somme des 4 dernières semaines de travail. On n'a pu justifier cette règle ni dire d'où elle vient, il s'agirait d'une politique de la maison... À suivre...

## Sondages

J'ai fait du recrutement pour le congrès, j'ai aussi investi du temps pour rencontrer les membres de mon secteur, concernant le sondage sur l'inter-unités et le financement du STARF. Il était difficile de faire signer beaucoup de membres puisque les rencontres sont habituellement assez longues. J'ai pu constater que plusieurs employés ne savent pas ce qu'est l'inter-unités et ignorent les règles de financements entre le syndicat national et le local. Si ces rencontres étaient parfois assez longues, elles étaient non moins intéressantes. Cela m'a permis de faire connaître davantage le syndicat, les possibilités d'inter-unités dans notre département et de connaître les préoccupations de chacun.

## Démission

Dernièrement, mon collègue à la postproduction, Éric Lemyre a quitté son poste au STARF. Je tiens à le remercier pour m'avoir initié à la cause syndicale. En tant que membre, j'ai toujours eu de bons conseils et été bien représenté par lui. Je vais tâcher de m'en inspirer et de servir les membres de mon département aussi bien qu'il l'a fait.

Nous aurons sûrement une rencontre dans les prochains jours afin de me mettre au courant des dossiers en cours dont il était responsable.

Je termine en saluant les trois représentants qui ont quitté leurs fonctions dernièrement et en leur souhaitant un bon succès dans leurs projets futurs.

\*\*\*\*\*

## **INFOGRAPHIE** **Guy Massicotte**

Je reprends ici mon rapport de la dernière réunion, trop courte pour que les rapports soient abordés :

Je termine bientôt la collecte des coordonnées de chacun. Seize Designers n'ont pas encore répondu sur cinquante-deux.

Les secteurs qui ont moins bien répondu sont ceux où les tensions professionnelles sont les plus lourdes.

J'en ai profité pour faire un petit sondage sur la connaissance de leur organigramme immédiat. Je leur ai simplement demandé de nommer leur supérieur immédiat, son supérieur immédiat et le

nom de la personne responsable de leur horaire. Le résultat est que la majorité s'est trompée. Nous devrions trouver un moyen de bien faire comprendre l'organigramme de l'entreprise à chacun.

Les gens du web semblent heureux sauf du fait que leur groupe salarial soit plafonné sans raison justifiable par rapport aux responsabilités demandées; et aussi par rapport aux responsabilités des autres Designers qui n'ont pas de plafond salarial. Par contre, ce sont les seuls à avoir un supérieur immédiat Designer, qui lui aussi a un supérieur immédiat aussi Designer. Les designers du web sont donc les seuls qui sont évalués par rapport à leurs compétences professionnelles et qui ont un support professionnel pendant les projets.

Le mécontentement est grand au CDI. Ils ont présentement une gestion à double tête, un dédoublement sans raison apparente; par des gestionnaires sans connaissance professionnelle en Design. Le constat est le même à la post-production. Cela mène à d'inutile conflit avec le personnel des émissions et une incapacité des gestionnaires à participer aux discussions autour des projets. En d'autre mot, il n'y a pas de support professionnel avant, pendant et après les projets, pour les Designers autre que ceux au web.

Deuxième sondage, j'ai demandé s'il y a toujours des Designers invités à l'évaluation des portfolios des candidats lorsqu'il y a des postes disponibles. Résultat: non, il n'y a pas de Designers invités. Demandons-nous qui s'occupe de la sélection des Designers lors de l'embauche, s'il n'y a plus de Designers invités sachant que, sauf au web, les gestionnaires ne sont pas choisis pour leurs compétences en Design.

Troisième sondage: j'ai demandé aux Designers de la post-production si l'un d'eux avait été approché par la personne engagée pour offrir tous les services post-production à toute entreprise privée. Résultat, aucun Designer n'a été consulté. Demandons-nous comment ceux-ci peuvent être bien représentés vers l'extérieur de nos murs, sachant qu'ils sont incorrectement représentés à l'interne.

Je planifie donc des rencontres pour avoir des pistes de solution de la part des Designers et leur soutien.

Sur IO, il est possible de s'inscrire afin d'être contacté lors de l'affichage d'un poste. Je ne le suis jamais bien qu'inscrit.

Qui doit-on contacter aux ressources humaines...?

Et j'ajoute avoir suivi le cours de formation pour représentant syndical donné dans les locaux de la section nationale.

Le dernier jour de cours, des collègues ont demandé à me rencontrer; ce qui a mené à un premier grief pour ma part.

J'ai aussi souligné que pour lors des rencontres GRP projetées, les superviseurs des Designers à

la Postproduction et au CDI portent maintenant le titre de directeur technique. Le volet technique ne fait pas vraiment partie de ce que fait un Designer. On ne peut donc que difficilement parler ici de rendement ou de progression. Le processus est, à ce que je sache, présentement mis en attente.

De la même façon, si un directeur technique peut difficilement faire une analyse de ce que fait un Designer, comment peut-il faire un choix à l'embauche ?

J'ai rencontré Mme Annie Boisclair à propos d'un poste disponible au CDI. Lors de la rencontre, celle-ci m'a expliqué les différentes étapes des entrevues. Enfin des Designers sont à nouveau invités à au moins une rencontre avec chacun des candidats. J'ai fait passer cette information à tous, en insistant sur : si il est prétexté une non disponibilité de Designers lors des entrevues, je compte sur eux pour que des designers d'autres secteurs soient présents.

Il y a aussi un poste ouvert au secteur vente commerciale. Je vais prendre rendez-vous avec le superviseur concerné.

merci

\*\*\*\*\*

**GROUPE CDI ( I )**  
**Josée Maltais**

Le passage sur AVID est retardé, nous attendons l'annonce officielle d'élection ou de « non élection » cette semaine pour avoir les nouvelles dates pour le passage sur Avid de certains départements. Depuis quelques semaines les affaires publiques font leur montage sur Avid mais diffusent Quantel. La production et la technique se doivent d'être patientes, il y a des changements à tous les jours.

Certains directeurs de site ont rencontré leur groupe respectif afin de discuter du passage vers Avid et encouragé les troupes.

Le projet d'enregistrement des intercoms en régie au CDI est retardé pour une date indéterminée.

Certains techniciens ont reçu une lettre les informant de la possibilité d'un changement de statut pour temporaire temps plein. Cependant, cette lettre n'est pas très claire selon les dires de certains. J'attends dans les prochains jours une photocopie de cette lettre afin de comprendre mieux.

À titre informatif : Un technicien qui arrive de l'extérieur et qui fait l'examen d'entrée de la SRC garde valide dans son dossier sa note pendant 1 an. Quelle soit bonne ou mauvaise.

J'ai été en vacances du 28 février au 6 mars.

Nous avons un nouveau directeur technique au CDI à partir du 21 mars. Monsieur François Lewis....

\*Jose Godoy quitte 21h32

\*\*\*\*\*

## **GROUPE CDI ( II )**

### **Aline Patcheva**

Depuis le dernier CAL en janvier 2011 :

- Plusieurs employés se sont faits refuser ou annuler leurs vacances (Congés rachetés ou Congés compensatoires) qui étaient affectées avant le 1<sup>er</sup> avril, pour cause de manque d'effectifs de remplacement en régie. Finalement, après maintes négociations, les directeurs de site ont agréé de faire remplir les formulaires de demande de report pour l'année fiscale après le 1<sup>er</sup> avril. Plusieurs employés sont mécontents, en plus que rien ne garantit l'approbation du report par la direction. À date d'aujourd'hui certaines demandes ont été approuvées, d'autres pas encore.....
- Je continue à suivre le processus de poste permanent au CDD (grief M-1294). Les ressources humaines n'ont toujours pas répondu aux applicants non-retenus qui contestent la légitimité du processus. Le processus, lui, est rendu à l'étape des entrevues. Dans une semaine, on nous dit qu'on devrait savoir qui aura le poste entre les 2 permanents retenus...!
- Je continue à suivre et à porter conseil à un membre du CDI qui a une restriction médicale. Malgré quelques problématiques avec le bureau de santé, on a été capable de l'accommoder au niveau de son affectation. On attend toujours que son supérieur l'accommode pour l'ergonomie du lieu de travail, pour lequel l'ergothérapeute a fait un rapport il y a bien longtemps de cela... le 5 novembre 2010.  
Aux dernières nouvelles : « nous sommes toujours en attente de recevoir de la commande des 2 bras ergonomiques Ergotron avec 2 extensions supplémentaires de 9". La date de livraison prévue est le 23 mars prochain. Nous avons aussi reçu l'estimé total des travaux liés à l'installation et au repositionnement de moniteurs. Nous prévoyons arrimer ces travaux avec l'ajout de nouveaux moniteurs dans les régies audio 1 et 2 dans le cadre du projet AVID. Ces travaux devraient se dérouler au courant des

prochaines semaines. » En bref, on attend que l'implantation de AVID soit complétée, avant de procéder, ce qu'on fera conjointement avec la modernisation des régies au CDI.

- Je surveille toujours de près le processus de sélection pour les postes de formation et relève pour plusieurs postes en régie. Une pratique semble se généraliser : à plusieurs reprises, ils ont privilégié des employés de l'externe qui ont déjà de l'expérience dans le domaine, qui ont déjà fait de l'aiguillage, par exemple, et les employés internes ne sont parfois pas considérés tout simplement. Ainsi les formations sont écourtées, intensives, et en cas d'émission spéciale (comme ce mois-ci avec le tsunami japonais) on affecte le nouvel employé à travailler tout seul, sans qu'il ait fini sa familiarisation, et finalement tout nouvel employé est formé sur plusieurs postes ce qui convenablement fait des employés multi-fonctions. Sinon, pendant qu'un nouvel employé se voit offrir des heures stables à un poste précis, un employé venant de l'interne qui occupe plusieurs fonctions n'a pas de stabilité d'horaire et n'a même pas le droit de choisir la fonction qu'il préfère occuper.
- Cela étant dit, j'ai fait le recrutement des nouveaux venus comme nouveaux membres du STARF. Je leur ai fait remplir les formulaires, leur ai distribué à tous des Agendas et des Conventions STARF. Il y en a plusieurs.
- J'ai assisté au CAL spécial du 15 février dernier et j'ai fait signer les sondages de la part du STARF au sujet des cotisations sur le temps supplémentaire et la participation aux projets inter-unités.
- J'ai fait de la publicité pour le Congrès 2011, tentant de recruter des membres du CDI. J'ai distribué plusieurs formulaires aux membres intéressés. J'ai aussi passé le mot pour ceux qui auraient des propositions à formuler pour le Congrès.
- J'ai poursuivi mes démarches pour améliorer les horaires de travail et la qualité de vie des employés en régie au CDI. J'ai analysé la grille de pauses. Cependant, je laisse les directeurs de site de la régie faire leur part. On nous dit qu'on essaiera de « mettre des plâtres sur les bobos » d'ici l'été, et que pour l'automne il y aura un Comité qui sera formé, qui inclura aussi des employés des régies, pour refaire la grille au complet. Quant à la nouvelle grille de rotations que j'ai bâti pour les employés à l'audio est toujours entre les mains du supérieur. J'ai apporté les corrections qui m'ont été demandées, et maintenant on attend qu'elle soit mise en pratique le 14 avril prochain. Entre temps, l'équipe des techniciens de son du CDI aura une rencontre avec leur supérieur le 30 mars prochain pour discuter de leurs problématiques. D'autres groupes ont aussi soumis des suggestions de modifications aux horaires de rotation à leurs supérieurs respectifs. Le groupe des TSE a déjà fait savoir leur mécontentement à leur supérieur. Dans le groupe des aiguilleurs, un membre s'est porté volontaire pour faire une nouvelle grille de rotation en consultant tout le monde. La

proposition a été soumise au supérieur et si tout va bien, elle sera en application au mois de mai.

- Je vous rappelle que tout ceci est le résultat de la pétition qui a circulé parmi les employés des régies du CDI pour prouver leur mécontentement face aux régimes de travail. Cette pétition a été soumise par le STARF à la direction au cours de la rencontre mensuelle de janvier 2011, et on en donne suite à toutes les mensuelles depuis. Le 27 janvier, moi et Marilou Faille avons rencontré Martin Bonenfant au CDI pour discuter de la pétition et de la marche à suivre pour les prochains mois. On nous a promis certains résultats pour le mois d'avril. À suivre...
- Vu les pratiques de multi –fonctions au CDI, plusieurs employés groupe salarial 7 se font demander de faire des opérations qui sont normalement réservées aux tâches de groupe 9. Souvent, les gens ne demandent pas un avancement temporaire, car ils ne savent pas qu'ils doivent le faire. Ceci sans mentionner les techniciens au synthétiseur d'écriture (TSE) qui travaillent au "packaging", ils obtiennent leurs avancements temporaires (21\$) mais souvent les besoins dépassent 4 semaines. Comme le prévoit la convention collective, ils devraient être payés au taux horaire du groupe supérieur. Les choses se compliquent quand ils donnent des formations....
- Dans la même veine d'idées, un membre a exprimé en blaguant, le 21 janvier dernier, sa réticence à travailler avec un réalisateur. Ce dernier a exprimé des attaques personnelles blessant le technicien. Un suivi a été fait avec les supérieurs du réalisateur, car ce genre de conduite agressive est inacceptable en régie.
- Le 11 mars, une émission spéciale sur le tsunami au Japon a été mise en ondes à 4h du matin avant l'entrée au travail des techniciens de la Régie 2 à 4h30. Un réalisateur ainsi qu'une assistante à la réalisation ont pris place aux postes de techniciens et ont fait la mise en ondes, même si la procédure du CDI est bien claire : en cas d'émission spéciale en dehors des heures normales, il faut passer pour le CDD et le CCR, procédure qui justifie pleinement les compétences des techniciens qui y travaillent toute la nuit. J'ai rencontré et fait le suivi avec les techniciens qui étaient affectés cette nuit là. J'ai transcrit tous les faits rapportés pour ajouter aux griefs M-1316 et M-1317.
- Les troussees pour la retraite ont été reçues et certains sont contents de dire oui!
- Le système d'intercom des régies au CDI devait être enregistré, mais ne l'est plus.... depuis la fin janvier, le projet a été mis sur la glace. On nous assure que d'autres mesures pourraient être prises pour s'assurer de la qualité de ce qui se dit dans nos oreilles...
- Nous aurons un nouveau directeur de site au CDI, M. François Lewis, ex-président du STARF National. Il devrait être en fonction au minimum pour le remplacement de vacances de paternité de M. Éric Jarrin. À suivre...

- J'ai suivi ma formation AVID pour la mise en ondes au DJE (en régie) le 14 mars. Les techniciens en régie ont une journée de formation. Les assistantes à la mise en ondes et les assistantes au DJE ont 2 journées. Intéressant aussi de voir qu'on nous bloque l'accès à plusieurs fonctions des logiciels, pendant que les gens de la production peuvent les utiliser! Gare à l'inter- unités!!!!  
Par ailleurs, on veut former tout le monde sur l'opération du nouveau DJE avec AVID, donc tous les techniciens des régies, même ceux qui ne font pas de DJE dans leurs tâches, qu'ils soient permanents ou temporaires. Donc tous, aiguilleurs, BCC, ORE, technicien de son sont affectés en formation. C'est une tâche qui n'est pas dans leur description d'emploi, et encore moins dans leur description d'employé permanent.
- J'ai travaillé au bureau du STARF quelques journées, et j'assumerai le remplacement de Jacqueline Séguin les lundis à partir du printemps.

\*\*\*\*\*

## **7. CORRESPONDANCE**

La vice-présidente remet au CAL par écrit les sujets de la correspondance courante pour les mois de janvier et février 2011, laquelle est versée à nos dossiers pour fins de références.

## **8. RAPPORTS DES COMITÉS ET / OU COMMISSIONS PERMANENTES**

### **8.1 COMITÉ MENSUEL**

Il y a eu des rencontres le 24 février.11 et le 16 mars.11

\*\*\*\*\*

### **8.2 COMITÉ DE GRIEFS**

Il y a eu un comité de griefs le 28 février. 11

\*\*\*\*\*

**8.3 COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ (CSST) – ARMAND ROUX**

\*\*\*\*\*

**8.4 PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) - JOSE GODOY**

\* Je vous rappelle que le PAE, c'est confidentiel \*

**SERVICE À MONTRÉAL**

- Vous pouvez joindre le programme d'aide aux employés au numéro 1-866-839-7897
- Le représentant au PAE est M. José Godoy.
- Pour le rejoindre: Téléavertisseur : 514-857-3760

\*\*\*\*\*

**9. VARIA :**

**9.1 ORGANIGRAMME**

Ce point a été discuté lors de la lecture du rapport de Guy Massicotte.

**9.2 LECTURE DES 4000 HEURES**

José Godoy, chef de secteur artisans, désire avoir la lecture des 4000 heures. Denis Arseneau fournira aux représentants qui le désirent les " 4000 heures".

**AJOUT :**

Il y a eu une discussion autour de la nomination de l'ancien président national comme directeur technique étant donné que ce point s'est retrouvé dans deux rapports. Suite à cette nouvelle, on se demande si l'image du STARF va changer ? Y a-t-il un impact sur notre organisation? Nous ne sommes pas un «club école» des superviseurs. Doit-on faire un communiqué pour dénoncer cette situation? L'idée du communiqué n'est pas de faire mal à personne mais simplement pour expliquer que l'on dénonce cette situation. Ce communiqué sera donc signé par le CAL.

## 10. AJOURNEMENT

### MOTION 13

**Je propose que l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal, en date du 22 mars 2011, soit levée à et ajournée au mardi, 31 mai 2011.**

**PROPOSÉE PAR : Marilou Faille**

**APPUYÉE PAR : Bruno April**

**POUR :            CONTRE :            0            ABSTENTION : 0            TOTAL :**

**La motion 13 est adoptée à l'unanimité à 21h52.**

L'assemblée est levée à 21h52 et ajournée au 31 mai 2011.

Vous soumettant respectueusement le procès-verbal de cette assemblée.

Marilou Faille,  
Secrétaire- trésorière,  
STARF section local de Montréal